

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes vacances. On tient à vous remercier pour la confiance que vous portez à notre organisation. Nous répondrons à vos mails pendant les vacances.

Gel du point d'indice : quel anniversaire ??

Depuis le 1er juillet 2010, les salaires des agents de la Fonction publique sont bloqués du fait de l'absence de revalorisation du point d'indice.

Cette situation, qui est la conséquence des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs jusqu'à présent, a engendré une perte très importante de pouvoir d'achat.

La FSU défend les revendications des personnels qu'elle représente dans la négociation « Parcours Professionnels, Carrière, Rémunérations, Avenir de la Fonction publique ».

La reconstruction des grilles de rémunération est indispensable à la reconnaissance des métiers et des qualifications. Sauf à n'avoir qu'un effet limité dans le temps, elle doit s'accompagner d'une augmentation du point d'indice au minimum égale à l'inflation.

Pour la FSU, la négociation salariale que le gouvernement annonce pour le printemps 2016 devrait se tenir bien plus tôt. L'évolution du point d'indice est indispensable pour maintenir le pouvoir d'achat de tous les agents de la fonction publique.

Réforme territoriale au MEN

La FSU a été reçue par Frédéric Guin, Secrétaire général du MENESR, Catherine Gaudy, directrice générale des ressources humaines, et Marie-Pierre Luigi, IGAENR chargée d'assister le SG, le mardi 23 juin dernier dans le cadre des bilatérales organisées pour informer les OS et recueillir leur avis sur la déclinaison de la réforme territoriale dans l'éducation nationale.

La FSU a rappelé son opposition aux perspectives de fusions envisagées. Elle a souligné que les personnels se mobilisaient de différentes manières contre celles-ci. Elle a rappelé que les services académiques étaient encore abimés des politiques de suppressions de postes administratifs et la nécessité d'en recréer

Elle a insisté sur le fait qu'il ne fallait pas briser les coopérations entre les académies et qui, dans bien des cas, ne correspondaient pas avec les fusions envisagées, ou même les coopérations renforcées. Elle a attiré l'attention sur le fait que les fusions, par la quantité de mobilité fonctionnelle qu'elles engendreraient, risquaient surtout d'avoir des effets destructeurs pour les cultures professionnelles. Elle a conclu sur le fait qu'aucun argument n'avait encore été réellement avancé pour justifier des possibilités de fusions à l'étude.

Contrairement aux autres pays européens, les enseignants français titularisés n'ont pas de tuteurs.

D'après le rapport de la commission européenne "La profession enseignante en Europe", publié fin juin 2015, la France et le Luxembourg sont les deux seuls pays dans lesquels les enseignants titularisés ne bénéficient pas de tutorat les premières années.

Le même rapport indique que ce tutorat est apporté en France aux enseignants stagiaires. Il précède donc la titularisation. Il ajoute qu'en 2015-2016, un tutorat sera apporté aux nouveaux enseignants titularisés des établissements d'éducation prioritaire.

APB 2015 : "progression nette" des propositions en STS faites aux bacheliers professionnels

Dans un bilan de du MEN, il est précisé "une progression nette du taux de proposition en STS pour les bacheliers professionnels" à l'issue de la première phase de la procédure normale d'APB 2015, le taux de proposition d'admission en DUT pour les bacheliers technologiques est, lui, "comparable" à celui de la session 2014 d'APB. Ce constat confirme la volonté du gouvernement d'orienter nos Bac Pro vers le BTS. Nous insistons dans toutes les instances, pour dire que nos élèves ont besoin de plus temps et d'accompagnement pour intégrer les STS dans de meilleures conditions.

La Région mettra en place une aide aux devoirs téléphoniques !

Un budget de 300 000 € a été voté le 22 juin 2015 pour expérimenter une aide gratuite aux devoirs pour ses lycéens. La région Aquitaine recrutera des étudiants de master (mathématiques, physique, français et langues étrangères) pour tenir, dès octobre 2015, une permanence téléphonique, de 17 heures à 20 heures, du lundi au jeudi, et répondre aux questions des élèves.

Pour nous ce type de dépense de moyens publics n'est pas la solution, car il faut cibler le soutien et l'accompagnement des élèves en difficultés en commençant par ceux de l'enseignement professionnel car c'est là où le décrochage scolaire fait des ravages.

Convergence sur l'apprentissage avant même la fusion des trois régions

La fusion des trois Régions (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes) est prévue pour janvier 2016, mais avant même cette date, les trois régions se sont ainsi mises d'accord sur une « stratégie » commune pour développer l'apprentissage, en construisant un réseau de développeurs.

D'après les informations publiées par les trois régions, le nombre d'apprentis est proche de 37 000 (9 % des apprentis de France métropolitaine) et celui des CFA est de 115 répartis sur 327 sites.

Carte des formations de l'apprentissage

Pour la Région, la rentrée 2015, et donc l'année scolaire 2015-2016 est une année d'« ajustements », mais cela n'empêche pas les CFA de présenter un nombre important de formations nouvelles. Nous sommes dans un monde qui marche à l'envers car devant la baisse continue des effectifs d'apprentis, la carte d'apprentissage 2015 acte 49 ouvertures, 30 modifications de carte et seulement 2 fermetures.

L'apprentissage est donc généreusement arrosé sans aucun bilan pédagogique et financier et les ouvertures programmées n'en sont qu'une illustration parmi d'autres.

CTA 2 juillet 2015

En ouverture, Monsieur le Recteur a rendu un hommage solennel à notre camarade YVES BORDE, et une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Les élections Régionales de décembre prochain bousculent le calendrier relatif à la carte des formations pour la rentrée 2016. En effet, pour une délibération finale courant octobre 2015 de l'Assemblée Régionale, Monsieur le Recteur a présenté les mesures lors de ce CTA. Malgré quelques avancées, les mesures ci-dessous ont été maintenues :

- LP Pré de Cordy SARLAT : fermeture du bac pro Electrotechnique (0,25 division de 10 élèves) et augmentation de structure du bac pro MEI, passage de 0,25 division de 10 élèves à 0,50 division de 20 élèves,
- LP LANGON : réduction de structure du bac pro MEI, passage de 1 division de 24 élèves à 0,50 division de 15 élèves et augmentation de structure du bac pro TCI, passage de 0,50 division de 15 élèves à 1 division de 30 élèves,
- LP MORCENX : ouverture de la MC Technicien en énergies renouvelables sous réserve de finalisation de la plateforme Praxibat,
- LP TARNOS : ouverture du bac pro Métiers de la sécurité (0,50 division de 15 élèves), fermeture du bac pro MEI (0,50 division de 15 élèves) et augmentation de structure du bac pro Electrotechnique, passage de 0,50 division de 15 élèves à 1 division de 30 élèves.
- LP Émile Combes à BEGLES : Monsieur le Recteur a entériné la diminution de structures de 3 à 2,5 en première et terminale Bac Pro Transport-Logistique.

La délégation FSU a voté contre ces différentes propositions. Sur les 2 points soumis au vote : carte 2016 et les ajustements 2015 (begles) : 7 contre (5 FSU et 2 FO), 3 abstention (UNSA).

Monsieur le Recteur a dénoncé l'exploitation médiatique de l'agression du collègue de Bègles et déploré la dégradation de la situation dans ce lycée. Pour notre part, nous avons réaffirmé notre soutien à ce collègue stagiaire, ainsi que notre attachement à sa réussite dans son apprentissage du métier d'enseignant, tout ceci avec la collaboration des services RH du rectorat.



Le 30 juin 2015, le bureau académique du SNUEP s'est réuni au LP Philadelphie de Gerde à Pessac pour faire le bilan de l'année scolaire 2014-2015 et définir les axes de travail pour l'année prochaine.

CAEN du 3 juillet 2015

M. le Recteur exprime son émotion pour le décès de M. Yves Borde.

Plusieurs points ont été discutés pendant ce CAEN mais on se limite ici aux problématiques concernant directement l'enseignement professionnel.

Apprentissage

L'académie de Bordeaux va accueillir 79 apprentis dans les administrations (Rectorat, Dasden, Etablissements). Il s'agit de trouver des places pour les apprentis où l'EN est employeur. Ces 79 s'ajoutent aux 300 apprentis qui seront intégrés dans nos établissements et classes.

Nous dénonçons cette politique qui vise développer l'apprentissage sans tenir compte de la réalité du terrain et sans tenir compte des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Pendant ce CAEN, même le représentant des employeurs est resté prudent sur la mixité des publics.

Quelques chiffres donnés par le Recteur :

- 1^{er} degré : 1874 élèves supplémentaires d'où 113 emplois et les P/E sont en augmentation, cela permet de répondre à la demande de remplaçants en REP et pour décharges directions.
- 2nd degré : 1459 élèves supplémentaires d'où 118 emplois, mais les collèges ont leur effectif en baisse tandis que ceux des lycées augmentent.
- On a doté les collèges placés en éducation prioritaire et on a laissé des moyens dans les collèges sortants des ZEP.
- Les LP avaient des moyens donc on pouvait un peu réduire le H/E (- 0,1) !

Ce dernier point attire toute notre attention car il s'agit de réduire les moyens ou augmenter le nombre d'élèves dans nos classes sans tenir compte de des difficultés rencontrées et en particulier avec des élèves de plus en plus difficiles.

Evolution de la carte des formations professionnelles :

Les représentants de la région parlent la cohérence entre l'apprentissage et la formation sous statut scolaire mais nos représentants ont profité de ce débat pour dénoncer cette politique « tout apprentissage » suivie par le Rectorat et la Région.

Vote : Contre : 8 (dont la FSU); Abstention : 5 ; Pour : 7 ; refus de vote : 2

Saisie des Vœux d'Affectation des Fonctionnaires Stagiaires et des lauréats concours réservés

- **Premier vœu (géographique) :** une ville et ses environs (rayon de 40 km autour de cette ville).
Du deuxième au sixième vœu : vous devrez classer par ordre de préférence décroissante les 5 départements de l'académie.
- En cas de situation médicale grave, merci de le signaler dans la case Observation.
- **Ouverture du serveur : 10-07-2015 à 11 h 00 / Fermeture du serveur : 15-07-2015 à 11 h 00**